

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes
d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 05 octobre 2026

Convocation du :	30 septembre 2026
Date d'affichage :	30 septembre 2026
Nbre de conseillers en exercice :	23
Présents :	16
Votants :	21

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2026/10/89 (Nomenclature 7.10)

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Olivier CHASTEL.

Etaient présents :

CHASTEL Olivier - MICHEL Astrid - THERIN Emmanuel - CADIOU Marion - SIMON Selma - PREAUCHAT Gaëtan - ROUVRAIS Suzon - VINATIER Frédéric - RUEN Pauline - PORTIER Gérard - HESRY Michel - ROUSSEAU Patricia - FRENETTE Philippe - DUPLESSY Claire - AUBRY Isabelle - CHATTARD-GISSEROT Thibault.

Absents excusés :

HYMERY Sébastien, DUBUS Armand, CASIMIR Aurélien, RAOUL Laëtitia, QUEMARD Bertrand, CARRO Nicolas, GUILLOU-COROUGE Françoise.

Procuration : HYMERY Sébastien à FRENETTE Philippe

DUBUS Armand à MICHEL Astrid

RAOUL Laëtitia à CHASTEL Olivier

CASIMIR Aurélien à PREAUCHAT Gaëtan

CARRO Nicolas à AUBRY Isabelle

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Madame Claire DUPLESSY.

Salle des fêtes : tarifs 2027

Rapporteur : Gaëtan PREAUCHAT

Vu la délibération en date du 04 septembre 2025 par laquelle le Conseil Municipal a fixé les tarifs de location de la salle des fêtes pour l'année 2026,
Considérant qu'il convient d'actualiser cette dernière, Gaëtan PREAUCHAT propose une évolution des tarifs de + 0,9 %, ce qui correspond à l'évolution de l'indice des prix à la consommation annuelle de l'année 2025 établit par l'INSEE (taux d'inflation),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer les tarifs pour l'année 2027 comme suit :

Désignation de l'utilisation		Quintin	Hors Commune
Bal / Fest-Noz / Loto / Spectacle / Théâtre / Concert	Par jour salle nue (cuisine comprise)	235 €	448 €
Repas pour association ou particulier	Par jour avec utilisation partielle de la cuisine (lave-vaisselle et chambre froide) + forfait 100 couverts	307 €	591 €
	Par jour avec utilisation complète de la cuisine (partielle + piano + four) + forfait 100 couverts	398 €	684 €
Congrès, assemblée pour collectivité et autre organisme d'intérêt général (syndicat, fédération, association départementale, régionale, nationale)	1/2 journée salle nue (cuisine non comprise)	217 €	318 €
	1/2 journée avec utilisation partielle de la cuisine (lave-vaisselle et chambre froide) + forfait 100 couverts	289 €	460 €
	1/2 journée avec utilisation complète de la cuisine (partielle + piano + four) + forfait 100 couverts	381 €	555 €
	Par jour salle nue (cuisine non comprise)	323 €	480 €
	Par jour avec utilisation partielle de la cuisine (lave-vaisselle et chambre froide) + forfait 100 couverts	395 €	622 €
	Par jour avec utilisation complète de la cuisine (partielle + piano + four) + forfait 100 couverts	487 €	716 €
Congrès, assemblée pour organisme privé & manifestation commerciale	1/2 journée salle nue (cuisine non comprise)	294 €	396 €
	1/2 journée avec utilisation partielle de la cuisine (lave-vaisselle et chambre froide) + forfait 100 couverts	366 €	538 €
	1/2 journée avec utilisation complète de la cuisine (partielle + piano + four) + forfait 100 couverts	458 €	633 €
	Par jour salle nue (cuisine non comprise)	440 €	595 €
	Par jour avec utilisation partielle de la cuisine (lave-vaisselle et chambre froide) + forfait 100 couverts	513 €	737 €
	Par jour avec utilisation complète de la cuisine (partielle + piano + four) + forfait 100 couverts	604 €	832 €
Séance destinée exclusivement aux scolaires	Entre le lundi et le vendredi midi	Gratuit	Non applicable
	Le vendredi soir et le week-end	204 €	Non applicable
Goûter d'obsèques		71 €	101 €

Intervention du personnel communal	Forfait installation ou désinstallation	94 €	
	Forfait installation et désinstallation	190 €	
Forfait pour 50 couverts complets supplémentaires		25 €	35 €
Remplacement du couvert manquant ou cassé, par pièce		0,60 €	
Remplacement de la vaisselle manquante ou cassée (verre, assiette, tasse ...), par pièce		2 €	
Remplacement du matériel de cuisine ou de nettoyage manquant ou cassé (plat, pichet, louche, couteau à pain, lavette, balai ...), par pièce		Coût du remplacement	
Caution annuelle		600 €	
Tarif nettoyage à l'heure		70 €	

Pour les associations quintinaises, à but caritatif ou humanitaire (mentionné dans le statut de l'association) : gratuité si entrée non payante / demi-tarif si entrée payante

Pour les associations hors Commune, à but caritatif ou humanitaire (mentionné dans le statut de l'association) : demi-tarif

Pour les associations hors Commune : attribution d'une 2ème date (vendredi, samedi, dimanche, jours fériés) : prix de la salle augmenté de 30%

Le tarif hors Commune s'applique :

- aux associations quintinaises s'adressant aux jeunes à partir de la 4ème réservation le weekend (vendredi soir inclus)
- à toutes les autres associations quintinaises à partir de la 3ème réservation le weekend (vendredi soir inclus)

Pour les particuliers louant la salle un weekend complet, - 20 % pour le 2ème jour.

Pour extrait certifié conforme.

M. le Maire,
Olivier CHASTEL

La secrétaire de séance,
Claire DUPLESSY



